



Cette lettre d'information vous offre un regard éclairé sur l'actualité juridique du mois d'avril 2014 en matière d'arbitrage.

Actualités juridiques

Le Tribunal Fédéral Suisse annule une sentence rendue par un arbitre unique dont la mission avait antérieurement pris fin par accord des parties

Dans un arrêt du 28 janvier 2014, la 1^{ère} Cour de Droit Civil du Tribunal Fédéral Suisse a annulé une sentence rendue dans un arbitrage ad-hoc, au motif que l'arbitre unique s'était déclaré compétent pour la rendre alors que sa mission avait pris fin par consentement mutuel des parties. L'arbitre unique a été désigné le [...]

[Lien vers cet article](#)

Projet de lignes directrices relatives au comportement des conseils dans le règlement d'arbitrage de la LCIA

La LCIA a publié en début d'année la dernière version du projet de son nouveau règlement d'arbitrage. Cette révision s'inscrit dans un vaste mouvement de refonte des règlements d'arbitrage, à l'instar des règlements VIAC, CCI ou encore CNUDCI, le règlement actuel LCIA étant entré en vigueur en janvier 1998. L'introduction d'une Annexe au projet de [...]

[Lien vers cet article](#)

Qatar: La Cour de cassation applique la Convention de New York pour rétablir une sentence CCI

Nous avons récemment commenté l'annulation par un Tribunal de Première Instance qatari, le 7 décembre 2013, d'une sentence qui n'avait pas été rendue au nom de son Altesse l'Emir du Qatar, alors même que le siège de l'arbitrage était Paris. Ce jugement étendait donc le champ d'application d'une décision rendue par la Cour de cassation [...]

[Lien vers cet article](#)

Evènements

Petit déjeuner "Wake up (with) Arbitration !" – 14 mai 2014 : "La discovery : un mal nécessaire ?"

Caroline Duclercq animera le 14 mai prochain, aux côtés de Valence Borgia et Maria Beatriz Burghetto, une nouvelle table ronde « Wake up (with) Arbitration! », sur le thème « La discovery : un mal nécessaire ? ». A cette occasion, Ana Vermal et Roland Ziadé débattront de la question posée,

l'un répondant par l'affirmative et l'autre par la négative. Leurs [...]

[Lien vers cet article](#)

L'équipe arbitrage du Cabinet ALTANA à nouveau distinguée dans le Legal 500

Le Cabinet Altana a été confirmé comme un cabinet recommandé dans le domaine de l'arbitrage international en 2014 par Legal 500.

[Lien vers cet article](#)

Une nouvelle collaboratrice rejoint l'équipe d'arbitrage

Après l'arrivée le mois dernier de Caroline Frison-Roche, l'équipe d'arbitrage d'ALTANA a à nouveau le plaisir d'accueillir une nouvelle collaboratrice, Lucille Montaut. Lucille est titulaire d'un Master 2 Droit des relations économiques internationales (Université Paris II Panthéon-Assas) et du Certificat d'Etudes Juridiques Internationales de l'Institut des Hautes Etudes Internationales (Université Paris II Panthéon-Assas). Avant de rejoindre ALTANA, [...]

[Lien vers cet article](#)

Publications

Publication d'un article : "Le choix de l'arbitre : préoccupation stratégique"

François Muller a écrit un article intitulé "Le choix de l'arbitre : préoccupation stratégique" publié dans le Cercle des Echos dans le cadre de notre série d'articles sur le thème "Comment veiller à préserver l'efficacité de la procédure d'arbitrage?".

[Lien vers cet article](#)

ALTANA
Société d'Avocats à la Cour de Paris

UN NOUVEL HORIZON,
UNE VISION PARTAGÉE

www.altanalaw.com

45 rue de Tocqueville 75017 Paris
Tél. : +33 (0)1 79 97 93 00



Pour vous désabonner: [cliquez ici](#)